

Bulletin d'adhésion individuel Saison 2021/2022

Madame

Monsieur

Enfant
(remplir également
l'autorisation parentale)

Nom : Prénom :

Né(e) le (jj/mm/aaaa) : / / à :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel domicile :

Tel portable : (envoi de SMS infos de dernière minute)

Adresse e-mail :

(Les informations qui vous sont destinées sont transmises essentiellement par mail. Elles sont également disponibles pour la plupart sur le site internet du club <http://verneuil-badminton.fr>)

- Je désire adhérer au club sportif Verneuil Badminton ;
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter ;
- En cas de nouvelle inscription, je certifie avoir satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le badminton ;
- Dans le cadre d'un renouvellement de licence, je certifie avoir rempli le questionnaire de santé « QS – SPORT » si le dernier certificat fourni au club date de moins de 3 ans ;
- J'indique éventuellement (facultatif) mon ancien club, même > à 5 ans :
.....

DATE ET SIGNATURE :

--



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

- Je soussigné(e) père, mère ou représentant légal (1) autorise à adhérer au club de Verneuil Badminton ;
- J'autorise les responsables de Verneuil Badminton à mettre en œuvre l'hospitalisation ou les interventions chirurgicales et traitements urgents reconnus nécessaires par un médecin en cas d'impossibilité à joindre un des responsables légaux de l'enfant ;
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du club et m'engage à le respecter ;
- Je déclare que cet(te) enfant :
est habilité(e) n'est pas habilité(e) (1)
à venir (et à repartir) seul(e) aux séances d'entraînement (Ecole de jeunes encadrée par un entraîneur et séances libres non encadrées).
- Renseignements et remarques diverses : (problèmes médicaux, allergies...):**

.....

PERSONNES A JOINDRE EN CAS D'URGENCE

NOM	PRENOM	STATUT/ENFANT	TELEPHONE	REPRESENTANT LEGAL
				<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>

*Si l'enfant n'est pas habilité à venir (repartir) seul aux séances d'entraînement, une des personnes citées ci-dessus doit l'accompagner sur les lieux d'entraînement et s'assurer que les responsables de Verneuil Badminton (entraîneur ou membres du bureau) sont effectivement présents. En cas d'absence de ces derniers et jusqu'à leur arrivée, l'accompagnant doit assurer la surveillance de l'enfant. Dès la fin de l'entraînement, l'enfant sera remis à l'accompagnant, la prise en charge de Verneuil Badminton s'arrêtant à partir de ce moment. Pour les enfants habilités à repartir seuls, la prise en charge s'arrête à partir du moment où ils quittent le gymnase. Verneuil Badminton décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir avant et après leur prise en charge définie ci-dessus. **Si l'accompagnant ne fait pas partie de la liste ci-dessus, l'enfant devra remettre en début de séance, aux responsables de Verneuil Badminton, une attestation datée et signée d'un des représentants légaux indiquant le nom de l'accompagnant occasionnel.***

**SIGNATURE DES PARENTS OU DU REPRESENTANT LEGAL
 (PRECEDEE DE LA MENTION "LU ET APPROUVE") :**

(1) Rayer la mention inutile.